

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 9, rue Albert Phillippe à Luxembourg se caractérise comme suit :

La maison d'habitation sise au n°9, rue Albert Philippe, est une maison mitoyenne (GEN/TYP) érigée vers 1932/33¹. La maison forme un ensemble avec la maison adossée à sa droite, qui est inversée et presque identique, construite au même moment. La maison attenante à sa gauche est un peu plus ancienne, mais érigée dans un style semblable. Elle est située au centre de la rangée de maisons du côté méridional de la rue Albert Philippe, dans le quartier Belair, un quartier principalement résidentiel, caractérisé par une urbanisation assez dense, avec de nombreuses maisons et immeubles mitoyens, et des tracés de rues linéaires. À l'époque de construction de la maison, la rue s'appelait encore « rue des Iris »² et le quartier s'appelait encore « Neumerl »³. Les extraits des plans cadastraux de la fin des années 1920 et du début des années 1930 montrent un grand nombre de nouvelles constructions dans la rue en question et dans les rues adjacentes, témoignant de l'important développement du quartier, une dizaine d'années après que les territoires de l'ancienne commune de Hollerich ont été rattachés à la ville de Luxembourg (LHU).

L'immeuble s'élève sur un niveau de cave enterré, suivi de trois niveaux d'habitation, dont le troisième est partiellement mansardé. La façade principale est plutôt étroite et se divise en deux travées. Celle de gauche présente, au rez-de-chaussée, l'entrée et une petite fenêtre, tandis qu'au premier étage et dans la mansarde se trouvent de simples baies rectangulaires. La travée de droite est un peu plus mise en évidence. Elle se compose au rez-de-chaussée et au premier étage d'un oriel trapézoïdal montant de fond, surmonté au niveau mansardé par un pignon traversier. La porte d'entrée est vitrée, devancée par une grille en ferronnerie au décor géométrique. Elle semble être d'origine ou de l'après-guerre (AUT/PDR). Le socle est en pierre naturelle, la corniche moulurée et légèrement saillante est en béton. Les encadrements des baies sont en pierre naturelle, moulurés. La sobriété des lignes géométriques et l'absence de décorations opulentes rappelle un peu l'Art déco et le modernisme, en vogue à cette époque (AUT/PDR). La composition est bien proportionnée, harmonieuse et bien réfléchie pour mettre la maison en évidence malgré la façade plutôt serrée, et pour profiter à l'intérieur d'un maximum d'espace et de lumière (AUT/PDR).

La maison conserve la majorité de sa substance bâtie d'origine, dont les murs porteurs extérieurs, les divisions intérieures horizontales et verticales, de même que la charpente. En outre, beaucoup d'éléments de finition historiques sont également en place. Ainsi, on trouve au rez-de-chaussée un

¹ Administration du cadastre et de la topographie, case-croquis n°2415 de l'exercice de 1933.

² La rue a été renommée « rue Albert Philippe » vers 1948/49 - www.industrie.lu/ruesChangements.html (dernière consultation le 15 avril 2025).

³ Robert L. Philippart, Stadtviertel Belair – Wo einst Kühe grasten und Schornsteine qualmten, in : Ons Stad, n°98 Belair, 2011, p. 6-21.

revêtement de sol en carrelage dans le couloir, la cuisine et les toilettes⁴, le carrelage mural dans le couloir, les revêtements de sol en bois dans toutes les autres pièces au rez-de-chaussée et aux étages, l'escalier en bois avec sa rampe très typique de cette période, à savoir une rampe avec un remplissage en bois formé par des barres verticales et horizontales, des portes intérieures en bois avec chambranles et quincailleries (au rez-de-chaussée, les parties supérieures des portes sont vitrées avec du verre texturé) (AUT/PDR).

L'immeuble est une maison urbaine, qui est conservée authentiquement, caractéristique de son temps de construction, et témoignant du développement de la ville. Ainsi, d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique, la maison présente un intérêt public à être protégée.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU)

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 9, rue Albert Philippe à Luxembourg (no cadastral 590/2561).

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christine Muller, Claudine Arend, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen.

Luxembourg, le 23 avril 2025

⁴ Il est possible que les carreaux témoignent d'une évolution de la maison de l'après-guerre.